

Gazette MUNICIPAL'ARRE N°11

Dernière de l'année 2014

www.arre.fr

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs et tous les enfants,

En cette fin d'année et ce début de mandat, je voulais juste vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2015 et vous parler de nos projets communaux. Sachez bien que vu la conjoncture actuelle, aucune folie ne sera faite au niveau des finances publiques et tous les projets d'investissements seront calculés selon nos possibilités et nos moyens ...

Quelques projets à l'étude pour 2015-2016-2017

Sachant qu'à partir de 2015 l'urbanisme se traitera au niveau de la Communauté de Communes du Pays Viganais avec l'aval de l'Etat, notre intérêt est de finir au plus tôt notre carte communale pour avoir la maîtrise de notre urbanisme.

- ⇒ Carte communale avec extension de zone constructible
 - ↳ Quartier Les Pins
 - ↳ Quartier Les Combes
 - ↳ Création Hameau de La Baume

Une réunion publique aura lieu courant 2015 à ce sujet.

- ⇒ Aménagement petit jardin (projet et étude en cours)
- ⇒ Désenclavement du quartier de l'Orphelinat (projet et étude en cours)
- ⇒ Aménagement et location des appartements de l'ancienne poste (projet et étude en cours)
- ⇒ Finir l'assainissement d'D'Armaillé, Ancienne usine, Foyer communal, Orphelinat (côté rivière)
Projet et étude en cours
- ⇒ Réfection du Château d'eau, pompes (projet et étude en cours) – Pourvoir remaîtriser notre alimentation en eau par l'intervention de Mr OLIVIERI Laurent (fuites, pertes, transfert de compteur)
- ⇒ Goudronnage du Chemin des Combes (projet et étude en cours)
- ⇒ Réfection de l'alimentation de l'eau à la route basse ce qui nous permettra de refaire la route
- ⇒ Aménagement de la place Alexis Beaumelle et création d'un sens unique de la mairie à la sortie d'ARRE (les habitants de la commune seront concertés lors d'une réunion publique)

VIE ASSOCIATIVE

★ Des activités sportives sont proposées au foyer communal :

- ↪ Gym volontaire les lundis et mercredis
- ↪ Danse africaine les jeudis
- ↪ Salle de remise en forme au-dessus du foyer

INTEMPERIES

★ Lors des dernières intempéries de mi-septembre, la commune a connu quelques dégâts :

- Valat de la Baume
- Eboulement à la route du cimetière (nettoyée gracieusement par Mr CASTOR)
- Chemin et chaussée des Berges
- Ruelle de la Terrasse
- Chemin des Combes

RAPPEL : Lorsque le département du GARD est en vigilance ORANGE ou ROUGE, et qu'il pleut sur notre région, EVITEZ de prendre des risques inconsciemment.

Monsieur Le Maire tient à remercier le 1^{er} adjoint, les conseillers présents et les employés communaux pour s'être déplacés afin d'enlever les grilles du pluvial lors de la soirée des intempéries de septembre.

EGLISE

★ Vous avez pu constater que l'horloge de l'église ne fonctionne plus depuis quelques temps. Nous avons fait appel à une société spécialisée qui va changer prochainement tout le mécanisme.

Prochaine messe à l'église d'ARRE :

- ✘ 22 novembre à 17h
- ✘ 27 décembre à 17h
- ✘ 17 janvier à 17h
- ✘ 6 février à 17h

Personnes à contacter : CAVALIER Françoise, PRADEL Marie-France, NOUGAREDE Blanche-Marie.

L'église Saint Blaise est la seule dans tout le GARD à avoir ses peintures au plafond.

MIDI LIBRE

✦ Le nouveau correspondant Midi Libre est Monsieur VALSEMEY Henri en association avec Madame GRIMARD Julie.

MANIFESTATIONS

✦ Un grand merci aux différentes associations de la commune qui ont remporté un franc succès :

- Fête d'ARRE du 27, 28 et 29 juin
- Vide grenier du 14 juillet et 15 août
- Kermesse paroissiale du 20 juillet

INFO LOCALE

✦ La commune a la chance de disposer de différents parkings et zone pour se garer, évitez donc de stationner votre voiture à des endroits INTERDITS qui gêne le passage de certains véhicules ou remorques. Les parkings communaux ne sont pas des garages particuliers ni des terrains de camping.

Tout véhicule ne doit pas rester plus de 7 jours au même endroit selon l'article R.417 – 12 du code de la route.

RYTHMES SCOLAIRES

✦ La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a causé quelques soucis en termes d'organisation et de coût à notre SIVU Scolaire en charge des trois écoles qui forment notre pôle scolaire. En effet, notre spécificité en raison des déplacements en bus et de l'éclatement des personnels sur différentes structures a donné lieu à un casse-tête dont l'épilogue n'a pu être trouvé qu'en début d'année. Nous sommes aujourd'hui heureux de pouvoir bénéficier d'un temps périscolaire encadré et qui nous l'espérons répondra au fil du temps, le mieux possible, aux attentes des parents et des enfants de nos écoles. Nous sommes à l'écoute de vos remarques, attentes ou suggestions en mairie d'ARRE auprès de Madame Astrid RAUNIER, déléguée du SIVU Scolaire.

MUR

✦ Famille Rurale a construit un mur sur le parking communal à côté du Marronnier afin d'éviter que des pierres roulent sur les voitures. La commune a eu à régler les frais de matériel (ciments, sables et pierres) et un forfait annuel est attribué à Famille Rurale.

REPAS DES AINES

✦ Le repas des aînés aura lieu le Mardi 25 novembre au restaurant du Cirque de Navacelles. Comme l'année dernière, les personnes ne pouvant pas se déplacer seront priées de le faire savoir à la mairie pour covoiturage.

COMMEMORATION

✦ Une commémoration aura lieu le 11 novembre à 11h devant le monument aux morts, en présence des enfants de l'école, suivi d'un apéritif à la mairie.

ECLAIRAGE PUBLIC

✦ Les réparations de l'éclairage public du village se feront à l'occasion de la pose des illuminations de Noël étant donné que nous aurons la location de la nacelle.

MARCHE DE NOEL

✦ Le Dimanche 21 décembre se déroulera le marché de Noël. Nous vous rappelons que celui-ci est ouvert à tout le monde et que les inscriptions et emplacements sont entièrement gratuits. Suivra vers 17h, un concert en l'église Saint Blaise, avec la chorale « Cévennes Amitiés ».

VŒUX

✦ A l'occasion des vœux pour la nouvelle année, un vin d'honneur aura lieu le Dimanche 25 janvier 2015 au foyer communal.

CONGES

✦ Du 18 décembre au 2 janvier 2015, l'Agence Postale sera ouverte de 10h à 12h et le secrétariat de Mairie de 17h à 19h.

Permanence pour les inscriptions sur les listes électorales, le mercredi 31 décembre de 10h à 12h.

INTERNET

A compter du 1^{er} janvier 2015, les personnes de la commune pourront accéder gratuitement à internet aux jours d'ouverture de la bibliothèque, soit les jeudis de 15h à 19h.

RAPPEL

✦ Permanence du Maire tous les lundis de 18h à 19h.

Pour tous rendez-vous avec le Maire, un adjoint ou un conseiller, prière de passer à la mairie.

Le Maire et le Conseil Municipal tiennent à préciser que toutes suggestions et remarques seront les bienvenues.

Naissances

Samuel Julien Patrick **CHAZELLET**

24 juillet

Sarah Rabha Simone **FONTES**

15 septembre

Lenny Kenny Henri **DELMAS**

12 octobre

Toutes nos félicitations aux parents

Mariages

BAYLE Agnès et PALACIO Jean-Philippe

21 juin

JACQUES ANDRE COQUIN Astrid et RAUNIER Christophe

9 août

JOLY Coralie et JONGET Frédéric

6 septembre

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Décès

KUENEMANN William

25 janvier

Toutes nos condoléances à la famille